



## NORT-LEU'INFOS - Janvier 2017

Le mot du maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis,

Je vous présente mes souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs.

Je veux aussi avoir une pensée pour toutes celles et ceux qui ont traversé cette année dans la douleur causée par la disparition d'un être cher, la maladie ou la perte de leur emploi.

Notre village bouge avec pour exemple les nombreuses manifestations du comité des fêtes, l'opéra bus, l'atelier sculpture, la boîte à lire, le marché de Noël de 1 2 3 Soleil... Mais aussi la sécurisation de la départementale, l'éclairage de l'église. Un grand merci à tous ceux qui donnent de leur temps. Je souhaite que ce mouvement continue, et même s'amplifie pour le bien-vivre de tous.

Par le biais de ce petit journal, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et les invite à participer à la vie de la commune.

Avant de vous laisser feuilleter ce bulletin, reflet de l'année écoulée et projection vers les manifestations de 2017, je vous remercie de votre confiance et vous prie d'être assurés, chers habitants, de notre entier dévouement.

Amicalement  
Jean Marie Brame

Le conseil municipal, le comité des fêtes, les membres du Centre Communal d'Action Sociale et des associations du village vous souhaitent une



# INFOS MAIRIE

---

Rue de la mairie  
62890 Nort-Leulinghem.  
Secrétaire : Mme Geneviève PANET  
@ : [mairiedenortleulinghem@wanadoo.fr](mailto:mairiedenortleulinghem@wanadoo.fr)  
Téléphone : 03.21.35.60.63  
Site WEB : [www.nort-leulinghem.fr](http://www.nort-leulinghem.fr)

Horaires d'ouverture :  
Mardi : 8h30-11h30.  
Jeudi : 8h30-12h30

## Location de la salle :

Les réservations sont à effectuer en mairie après contact avec Mme Demarthe Claudine.

Le prix de la location est de :

- 130 Euros pour les habitants du village (caution : 50€)
- 250 Euros pour les extérieurs (caution : 100€)
- 50 Euros l'après midi pour les extérieurs (location sans vaisselle)

En cas de nuisances sonores, la caution sera encaissée

La location est définitive, une fois la réservation signée en mairie et dépôt d'un chèque de caution

## **Elections 2017 :**

**Présidentielles :** 23 avril  
7 mai

**Législatives :** 11 et 18 juin

## QUELQUES RAPPELS :

---

**Le stationnement.** Des bordures, matérialisées en jaune, rappellent le caractère dangereux du stationnement à ces endroits. Nous rappelons l'interdiction de stationner aux + 3,5T

**La vitesse** dans le village est limitée à



**La divagation des animaux** (Rappel de la législation. Art 211-23 du code rural) : Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou (L. n°2005-157 du 23 févr. 2005, art. 125) « de la garde ou de la protection du troupeau », n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation (...) Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci

## LE BUDGET

---

Le tableau ci-dessous donne les taux d'imposition des différentes taxes. La dernière augmentation remonte à 2009.

2016	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Taux en %	9,37	9,47	31,30

Le budget 2016 est structuré de la façon suivante :

Fonctionnement	Investissements
129 687 euros	79 832 euros

## ETAT CIVIL (arrêté au 31 décembre 2016)

---

Naissances : Emmy BREBION (4 novembre)

Décès : Stéphane DOIGNON (4 septembre)  
Jocelyn STERCKEMAN (24 septembre)

## LES TRAVAUX.

---

Avant d'entreprendre tous travaux, adressez- vous à la mairie pour connaître la réglementation en vigueur. La pose d'un velux, d'un abri de jardin, une modification de construction existante, le ravalement de façade...doivent être signalés en mairie et faire l'objet d'une déclaration préalable, d'un permis de construire ou d'aménager.



**Les imprimés nécessaires** vous seront fournis et votre dossier sera transmis à l'Unité Territoriale de Boulogne/mer pour vérification des travaux et autorisation.

L'architecte des bâtiments de France peut, dans certains cas, ajourner la demande, demander des compléments...



**Un Plan local d'urbanisme est cours d'élaboration et certaines décisions pourraient être décalées**

# LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

---



Le service de renseignement administratif par téléphone, est proposé sur toute la France. Il permet d'obtenir « une réponse ou une orientation à toute demande de renseignement administratif ». Ce service est accessible à tous les usagers du service public, de 8h à 20h en semaine et de 8h30 à 18h30 (coût d'un appel local depuis un téléphone fixe).

Service accessible aussi par [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Carte d'identité : Mairie du domicile : joindre 2 photographies d'identité récentes de format de 3,5 x 4,5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, 1 justificatif de domicile, 1 extrait d'acte de naissance (1ère demande), copie du livret de famille. Pour le mineur : Fournir en +, la pièce d'identité du parent qui dépose la demande  
Validité : 15 et 10 ans. GRATUIT. En cas de perte ou de vol : rajouter un timbre de 25 euros.

Passeport : Se rendre dans une mairie disposant du matériel pour le passeport biométriques, Saint Omer).

- Pour les majeurs : Pièces à fournir : 1 acte de naissance, 1 justificatif de domicile, l'ancien passeport ou 1 pièce d'identité, 2 photos d'identité récente (3,5x4,5cm). Coût : 86€
- Pour les mineurs (15 à 18 ans) : Pièces = idem ci-dessus sauf timbre fiscal à 42€ + copie du livret de famille, copie jugement divorce si nécessaire, copie de la pièce d'identité du représentant légal.
- Pour les - 15 ans : idem ci-dessus sauf timbre fiscal à 17€.

Certificat d'immatriculation : Sous préfecture ou professionnel de l'automobile.

Fournir : Document CERFA, 1 pièce d'identité, 1 justificatif de domicile, éventuellement le contrôle technique à jour. PAYANT selon le nombre de chevaux fiscaux.

Extrait d'acte de naissance, de mariage ou de décès : A demander à la mairie du lieu de naissance, mariage ou décès. GRATUIT. Si la demande est faite par courrier, joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

Extrait n°3 du casier judiciaire : Service du casier judiciaire National,  
107 rue du Landreau. 44317 NANTES Cedex 3. GRATUIT.

Recensement militaire ou citoyen : Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. S'adresser à la mairie du domicile. Fournir une pièce d'identité valide.

L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné est rétablie au 15/01 (document disponible en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))



# Le calendrier 2017 :

14 Janvier : Vœux du maire.  
Mars : randonnée pédestre.  
Avril : Chasse aux œufs de Pâques  
Avril : Repas dansant  
27 Août : Ducasse-Brocante  
11 novembre : repas des aînés  
Noël : Colis des aînés  
Spectacle de Noël pour les enfants

**Vous débordez  
d'idées ?**



**(Les dates précises seront mises sur le site internet)**

## Les membres du comité :

Présidente : Péron Laetitia  
Vice Président : Lecocq dominique  
Trésorière : Demarthe Claudine  
Secrétaire : Lannoye Ludivine  
Membres: Doyer Mathilde, Leroy Audrey,  
Noel Régine, Rousselle Karine, Brame Jean Marie,  
Cassez kléber.

## Quelques chiffres

- Repas dansant : Bénéfice de 265,46 euros.
- Ducasse-Brocante : Bénéfice de 1633,42 euros

Les fonds recueillis ont été utilisés notamment pour les tickets de manège (brocante), les colis des aînés, le Noël des enfants, le repas du 11 novembre

**UN GRAND MERCI POUR LE TRAVAIL ACCOMPLI.**

# 2016 EN IMAGES

Les Vœux ont eu lieu le 17 janvier. Les boutades de Guy ont créé une ambiance détendue au cours de laquelle le point a été fait des animations, des travaux, du site internet, de l'association 1 2 3 soleil. Pour 2016 : Sécurisation de la départementale, peinture dans la salle des fêtes. Un cadeau de bienvenue a été remis aux nouveaux nés ainsi qu'aux nouveaux habitants.



## Les Vœux (suite)



**Une randonnée pédestre (10 kms)** a été organisée le dimanche 24 avril. Une collation a été offerte aux participants. Merci à Yannick pour le balisage.



**La chasse aux œufs** a eu lieu le 26 mars. Les enfants ont

pu ramasser lapins, poules et œufs en chocolat. Un remerciement à Geneviève et Raymond d'avoir permis cette chasse chez eux.

# 2016 EN IMAGES



**Moment convivial** pour faire connaissance de ses voisins, s'est déroulée le 27 mai.

**Le 1<sup>er</sup> repas champêtre a eu lieu le samedi 11 juin.** Une quarantaine de personnes s'étaient données rendez vous autour d'un cochon de lait. Malgré la pluie, la bonne ambiance régnait. Il a été suivi d'une soirée Année 80.



**L'Opéra Bus s'est arrêté à Nortl'eu, le 12 juin.** Il a permis de découvrir l'opéra en 30 minutes assis dans un bus inspiré du Palais Garnier de Paris. RIGOLETTO de Verdi était présenté. Une trentaine de personnes ont pu profiter du spectacle



# 2016 EN IMAGES

## L'Opéra Bus (suite)



**La 28 août a eu lieu la brocante.** La pluie n'a pas découragé les brocanteurs et promeneurs. Manèges, tir à carabine, restauration, chacun a pu trouver l'occasion de passer un bon moment. Les chineurs ont pu trouver leur bonheur parmi les nombreux étals La ducasse reste un moment important, elle permet de financer les activités du comité des fêtes.



# 2016 EN IMAGES

## La brocante (suite)



# 2016 EN IMAGES



**Le 11 Novembre.** Une vingtaine de personnes se sont retrouvées au restaurant « la table Houilloise ». Ce fut l'occasion d'honorer nos aînés. Les convives ont pu apprécier le cadre, la cuisine de qualité et passer un bon moment.

**Le 10 décembre, L'association 1 2 3 Soleil a réalisé son 1<sup>er</sup> marché de Noël.** Saint Nicolas est venu pour prendre les lettres destinées au Père Noël. Les bénéfices réalisés ont été dédiés au projet des « ados » à savoir : « sauvetage d'un animal en détresse »

Son adresse : rue du houx «le moulin »à Nort-Leulinghem

<http://www.asi123soleil.fr>



## Marché de Noël (suite)



**23 bénéficiaires se sont vus remettre le colis de Noël, Le 23 décembre. Accueil très chaleureux.**



# 2016 EN IMAGES

**Le Noël des enfants.** 34 enfants ont répondu présent à l'après midi organisé par le comité des fêtes. L'arrivée du Père Noël est toujours source d'émerveillement. Les enfants ont pu exercer leur talent de décoration sur des figurines de Noël en 3D, des boîtes en forme d'étoile, des pots à crayons. Le père Noël leur a remis des cartes cadeaux. L'après midi s'est achevé autour d'un chocolat chaud, de coquilles et de confiseries.





La CASO devient la CAPSO (communauté d'agglomération du pays de Saint Omer) au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle regroupe 53 communes représentant 105 000 habitants. Le conseil communautaire, présidé par François DECOSTER, est composé de 98 conseillers titulaires et de 44 suppléants.

#### Adresses utiles :

**L'hôtel communautaire**, 2 rue Albert Camus 62219 Longuenesse, ouvert au public, est le lieu où vous pouvez retrouver l'ensemble des services administratifs et techniques. Joignable au 03 21 93 14 44 ou [contact@ca-pso.fr](mailto:contact@ca-pso.fr)

**La Bibliothèque d'Agglomération** 40 rue Gambetta à Saint-Omer

le site internet [www.ca-pso.fr](http://www.ca-pso.fr)

## **Pour vos déplacements, ayez le réflexe :**



MOUVEO TAD permet aux habitants des communes rurales de rejoindre en navette 7 arrêts de transport urbain de l'agglomération.

Comment ça marche ? Après inscription, au préalable, au service de transport à la demande MOUVEO\*, un simple coup de fil, la veille de votre départ avant midi, au 0 800 510 232 (numéro vert) du lundi au vendredi de 8h à 18h vous permet de réserver votre place dans un véhicule pour vous rendre vers 7 arrêts entre 7h et 19h ou d'être transporté vers d'autres communes rurales entre 9h45 et 16h15.

Le bulletin d'adhésion peut être retiré en mairie.

## **Le Guichet Unique d'Information sur l'Habitat**

est un service de la CAPSO mis à votre disposition pour répondre à toutes les questions liées au logement.

Vous y trouverez toute l'information nécessaire sur les différentes aides mises en place par la CAPSO, les Communes, le Département, la Région ou encore l'Etat pour vous aider dans votre projet.

Le GUIH, c'est aussi des permanences gratuites et quotidiennes assurées par les professionnels de l'habitat dans tous les domaines, pour mieux vous conseiller et vous orienter (Questions techniques, juridiques ou financières)

Le Guichet Unique d'Information sur l'Habitat vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 (fermé le jeudi matin) et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00  
7 Place Victor Hugo 62500 Saint-Omer / tél : 03.21.98.66.44 / [guih@ca-stomer.fr](mailto:guih@ca-stomer.fr)